



Ville de
SAINT-YRIEIX

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES EN SÉANCE DU 20 AVRIL 2023

I – Délibérations liées aux affaires financières

N°45/2023 ⇒ Versement d'une participation financière à l'école Jeanne d'Arc

N°46/2023 ⇒ Fonctionnement du centre culturel J.P.-Fabrègue : demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix

N°47/2023 ⇒ Participation communale aux frais de séjours de vacances organisées par des structures reconnues d'utilité publique

N°48/2023 ⇒ Cession de véhicules

N°49/2023 ⇒ Encaissement des sommes perçues au titre des métaux récupérés lors des crémations

N°50/2023 ⇒ Demandes de subventions au titre du dispositif Fonds vert

II – Délibérations liées au personnel municipal

N°51/2023 ⇒ Création de postes

N°52/2023 ⇒ Rémunération des vacances effectuées par les AESH pendant le temps de restauration et les activités périscolaires

N°53/2023 ⇒ Convention d'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de gestion de la Haute-Vienne

III – Délibérations liées à l'urbanisme

N°54/2023 ⇒ Dénomination de voie et classement dans le domaine public non cadastré : rue Pierre Bataille

N°55/2023 ⇒ Dénomination de voie : rue Simone Veil

N°56/2023 ⇒ Dénomination de voie : impasse des Salines

N°57/2023 ⇒ Cession parcellaire Avenue de Bourgogne

N°58/2023 ⇒ Cession d'un terrain rue Charles Denuelle

N°59/2023 ⇒ Acquisition d'un immeuble 5 place du Marché

IV – Délibérations liées aux conventions ou à titre informatif

N°60/2023 ⇒ Convention de mise à disposition conclue avec ENEDIS / Installation d'un poste de transformation de courant électrique route du stade

N°61/2023 ⇒ Effacement des réseaux d'éclairage public rue de l'Aiguillette – chemin d'en d'alou / Désignation du SEHV comme maître d'ouvrage

N°62/2023 ⇒ Pour information : décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT